



Version du 01/09/2025

Protocole Allaitement maternel

Il est tout à fait possible (si votre organisation, votre lieu de travail... le permettent), de venir allaiter votre enfant au sein de la crèche, selon vos besoins, nous vous demandons seulement de nous tenir informés afin que l'on puisse tenir à votre disposition un endroit calme et confortable.

Le transport du lait maternel doit se faire **dans un sac isotherme** avec un pain de glace pour que la chaîne du froid soit respectée.

Les biberons de lait transportés à la crèche doivent être étiquetés **au nom et prénom de l'enfant avec la date et l'heure de l'extraction** du lait. Si le lait a été **congelé la date et l'heure** de la sortie du congélateur doivent être indiquées sur le contenant.

La conservation :

- Le lait « frais » :
 - peut être conservé **4 heures à température ambiante** (jusqu'à 25°C)
 - **48h au réfrigérateur** à partir du moment où il a été tiré.

- Le lait maternel peut se conserver **4 mois au congélateur**. Il doit être décongelé au réfrigérateur (dès sa sortie du congélateur) et consommé dans les 24h.

*Bien noter **la date de congélation** et la quantité de lait (le volume augmente légèrement avec la congélation).*

La mise à température :

- **Le lait « frais »** : Il doit être réchauffé au bain marie (pas d'utilisation au micro-onde car cela diminue la qualité nutritionnelle) ou chauffe-biberon et être bu dans l'heure qui suit.

- **Le lait « congelé »** :

Il doit être décongelé au réfrigérateur (dès sa sortie du congélateur) et consommé dans les 24h.

ref : CB_1043902

S'il reste des glaçons, le lait maternel congelé doit être remis à température ambiante sous un robinet d'eau froide puis chaude et réchauffé au bain marie (pas d'utilisation au micro-onde car cela diminue la qualité nutritionnelle) ou chauffe-biberon et être bu dans l'heure qui suit.

On ne peut pas recongeler du lait qui a été décongelé.

Infos :

- Il n'est plus recommandé de stériliser les biberons mais favoriser une très bonne hygiène. À savoir : le lait maternel prend des aspects différents selon l'alimentation de la maman (couleur, odeur...) mais reste toujours de même qualité.
- À la reprise du travail de sa maman, bébé a quelquefois besoin de se rassurer, il peut de ce fait y avoir une augmentation de la fréquence des tétées (compensation de l'absence de sa maman).
- Intégration d'un enfant qui s'endort au sein :
 - * proposer un T-shirt, doudou, ... qui a été au contact de la peau de la maman.
 - * concernant le biberon, le bébé doit être familiarisé avec l'odeur du biberon, il doit l'avoir utilisé minimum 10 jours avant l'entrée en crèche.
 - * si un bébé reste quelques temps sans boire son lait maternel à la crèche, il se rattrapera le soir. Cette phase transitoire est sans conséquence, le bébé ne se laissera pas dépérir.